

SCI LE CHENE ET LE CYPRES

Place de la Mairie
63 avenue du 29 Août 1944
51430 TINQUEUX



CONDITIONS GENERALES Location de salles Immeuble « Air de campagne »

La SCI Le Chêne et le Cyprès met à disposition des salles de réunion pour des entreprises, groupes associatifs ou de particuliers qui désirent les utiliser à des fins culturelles, sociales, éducatives.

Dans le cadre de cette utilisation, la personne responsable et signataire du contrat de location, engage sa responsabilité vis-à-vis du gérant de l'établissement, tant en ce qui concerne la législation en vigueur sur l'encadrement des groupes et la sécurité, que sur le respect des présentes conditions générales et du règlement intérieur, dont il déclare avoir pris connaissance, et les accepter sans réserve.

_ **Assurance** : il incombe au responsable du groupe de s'entourer de toutes les garanties couvrant les risques d'exploitation liés à leur activités dans les locaux et les lieux,

_ **Gestion libre**

Les installations nécessaires sont mises à la disposition des groupes pour les collations des pauses et le repas du formateur.

Pour les groupes ,un certain nombre de restaurants sont disponibles à proximité. Le centre met à disposition des listes de restaurant et de gites

_ **Visite des locaux** : Sur rendez vous, il est toujours possible de visiter les lieux Nous préférons que le représentant du groupe visite ou fasse visiter les locaux avant la location

. Prendre contact avec le gérant : Monsieur Patrick LECLERC 06.87.83.71.72

_ **Accueil / Départ** : l'arrivée et le départ des groupes se fera en toute discrétion par un accès digicode.

_ **Etat des lieux** : il sera effectué à l'arrivée et au départ du groupe, dans la partie des locaux faisant l'objet de la réservation. Il y a lieu de signaler toute dégradation. Au moment du départ, les éventuelles dégradations, donneront lieu à facturation.

_ **Clés** : toutes les clés ou codes d'accès nécessaires au séjour du groupe seront remises au responsable, et pris en compte par celui-ci.

_ **Contrat de garantie de 100 €** : Pour les contrats de longue durée, il est demandé pour toute location une caution de garantie. Il doit accompagner le contrat de réservation, sous peine de nullité de ce dernier.

_ **Capacité** : Le centre propose 2 salles de réunion, 50 chaises et 8 tables (2places)mobiles

_ **Tarification** : elle est établie pour chaque local, en fonction de la durée. (Un **tarif dégressif est appliqué pour des longues durées ou des fréquences relativement importantes des réservations**)

_ **Pré-réservation** : elle peut être prise par un groupe, pour une période libre du Calendrier, sachant que, en cas de demande de Réservation ferme d'un autre groupe pour la même période, la pré-réservation devra être transformée immédiatement en Réservation ferme ou annulée, afin de ne pas gêner les autres locataires .

_ **Utilisation du mobilier et du matériel :**

- **de la cuisine :** la cuisine qui est réservée qu'aux poses et collations du stage et au repas de l'animateur de groupe, doit être utilisée sous la responsabilité d'une personne qualifiée,

le matériel et les ustensiles s'y trouvant doivent

être maintenus en parfait état de propreté, et aucun accessoire ne doit manquer

le rangement du matériel est évidemment à respecter,

les torchons, produits à vaisselle et de nettoyage sont fournis

le petit évier de la cuisine ne sert qu'à la vaisselle,

_ **Téléphone :** l'établissement est équipé du service internet wifi avec téléphonie .L'usage privé n'est pas souhaité

.

_ **Stationnement des véhicules :** pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas stationner dans le centre. Après déchargement du matériel, le véhicule de l'animateur peut être garé sur le parking à l'entrée de la SCI ou le long de voirie où les places de parking gratuites.

_ **Environnement :** la situation privilégiée de l'établissement, impose le respect et la protection du milieu naturel et des propriétés voisines.

Les feux de camp sont strictement interdits.

_ Nos amis les animaux ne sont pas admis au centre.

_ **Entretien :** les déchets de toute nature (sauf bouteilles et verres) doivent être

déposés, dans des sacs poubelles, dans les containers du meuble de la cuisine.

Les bouteilles et verres sont à déposer dans les containers, place du commerce à 100 m.

Les sacs poubelles autres que ceux se trouvant dans les poubelles de tri sélectif, ne sont pas fournis.

Les abords seront maintenus en parfait état de propreté (papiers, mégots, etc.)

_ **Sécurité :** un système de détection-alarme incendie, de grande sensibilité surveille la totalité des locaux. Il est donc naturellement interdit de fumer dans le centre

_ **Handicapés :** le centre dispose d'un accès plein pied et de W.C. réglementaires pour les personnes à mobilité réduite.